

**Délégués :**

En exercice :	25
Présents :	14
Pouvoirs :	5
Votants :	19
Suffrages exprimés :	19
Ont voté pour :	19
Ont voté contre :	0
Abstentions :	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

\*\*\*\*

Conseil d'administration du 13 mars 2024

\*\*\*\*

**DELIBERATION N°CA/24-010****- Finances et Prospectives -****Budget annexes CIAS Maintien à Domicile – Compte de gestion 2023**

Les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués le 8 mars 2024, se sont réunis lors de la séance du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, 12 rue de la Mare à Jouy, 27120 Douains, sous la Présidence de Madame Pieternella COLOMBE, le 13 mars 2024 à 18h30.

**Étaient présents :** Geneviève CAROF, Pieternella COLOMBE, Catherine DELALANDE, Annick DELOUZE, Yves ETIENNE, Catherine MIKLARZ, Jocelyne RIDARD, Martine VANTREESE, Stéphanie BARDIN, Philippe CLERY-MELIN, Nicole LELARGE-TORILLEC, Béatrice MOREAU, Gilles ROYER, Chantal SIMONETTI, Catherine GIBERT

**Absents :** Rémi FERREIRA, Evelyne HORNAERT, Sylvie GOULAY, Paul NOQUET

**Absents excusés :** Sophie AROUET, Céline MIRAUX

**Pouvoirs :** Frédéric DUCHÉ a donné pouvoir à Annick DELOUZE, Guy BURETTE a donné pouvoir à Geneviève CAROF, Pascal LEHONGRE a donné pouvoir à Catherine DELALANDE, Jan-Cédric HANSEN a donné pouvoir à Pieternella COLOMBE

## Délibération

**Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Seine Normandie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L.2312-1 et L.5211-10 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération n°CC/17-269 du conseil communautaire du 28 septembre 2017, portant création du centre intercommunal d'action sociale de SNA ;

Vu la nomenclature comptable M22 ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que le compte administratif 2023 est conforme au compte de gestion présenté par le comptable public, responsable du centre de gestion comptable des Andelys ;

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver le compte de gestion 2023 du comptable public au titre du budget annexe Maintien à domicile Centre intercommunal d'action sociale de Seine Normandie agglomération.

**Article 2 :** La présente délibération sera publiée sur le site internet sna27.fr et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 3 :** Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,  
Pour le Président, par délégation,

Signé électroniquement par :  
La Vice-Présidente du CIAS



Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

## État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 027016

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC DES ANDELYS

ETABLISSEMENT : SCE AIDE A DOMICILE - CIAS SNA

## Résultats budgétaires de l'exercice

34101 - SCE AIDE A DOMICILE - CIAS SNA

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	96 541,14	3 816 128,00	3 912 669,14
Titres de recette émis (b)	59 612,36	3 561 647,39	3 621 259,75
Réductions de titres (c)	0,00	54 977,94	54 977,94
Recettes nettes (d = b - c)	59 612,36	3 506 669,45	3 566 281,81
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	96 541,14	3 816 128,00	3 912 669,14
Mandats émis (f)	56 543,20	3 213 737,47	3 270 280,67
Annulations de mandats (g)	10 692,00	50 506,06	61 198,06
Depenses nettes (h = f - g)	45 851,20	3 163 231,41	3 209 082,61
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	13 761,16	343 438,04	357 199,20
(h - d) Déficit			